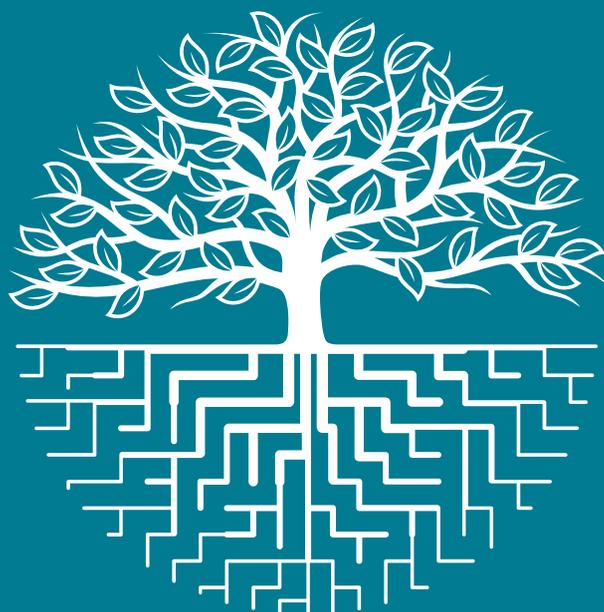


Le réseau français des Instituts techniques de l'agro-alimentaire



1 200 COLLABORATEURS

500 INGÉNIEURS ET CHERCHEURS

80 IMPLANTATIONS EN FRANCE

250 PROJETS PUBLICS DE R&D PAR AN

3 000 JOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE / AN

8 000 ENTREPRISES CLIENTES

ACTIA

Nourrir l'innovation

ACTIA

Structure nationale de coordination, l'ACTIA fédère les activités des Instituts techniques agro-industriels, ainsi que de ses Centres partenaires, interface et techniques, dont les 1 000 chercheurs, ingénieurs et techniciens accompagnent quotidiennement les entreprises, en particulier les PME.

Les Centres Actia interviennent dans tous les secteurs des industries alimentaires, ainsi que sur des valorisations non alimentaires de produits agricoles.

ITAI

INSTITUTS TECHNIQUES AGRO-INDUSTRIELS

LES ITAI SONT DES ORGANISMES DE RECHERCHE TECHNOLOGIQUE, D'APPUI TECHNIQUE, D'EXPERTISE, DE FORMATION ET D'INFORMATION **AU SERVICE DES ENTREPRISES.**

DES SERVICES SUR MESURE POUR MAÎTRISER LA QUALITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ

À l'écoute des besoins industriels, les ITAI accompagnent les entreprises dans toutes les composantes de leur développement. Ils proposent une gamme complète de services, de la mise au point sur mesure de produits et de procédés à la fabrication de préséries industrielles, des prestations analytiques aux interventions de conseil et d'assistance technique, de la veille aux formations inter et intra-entreprises.

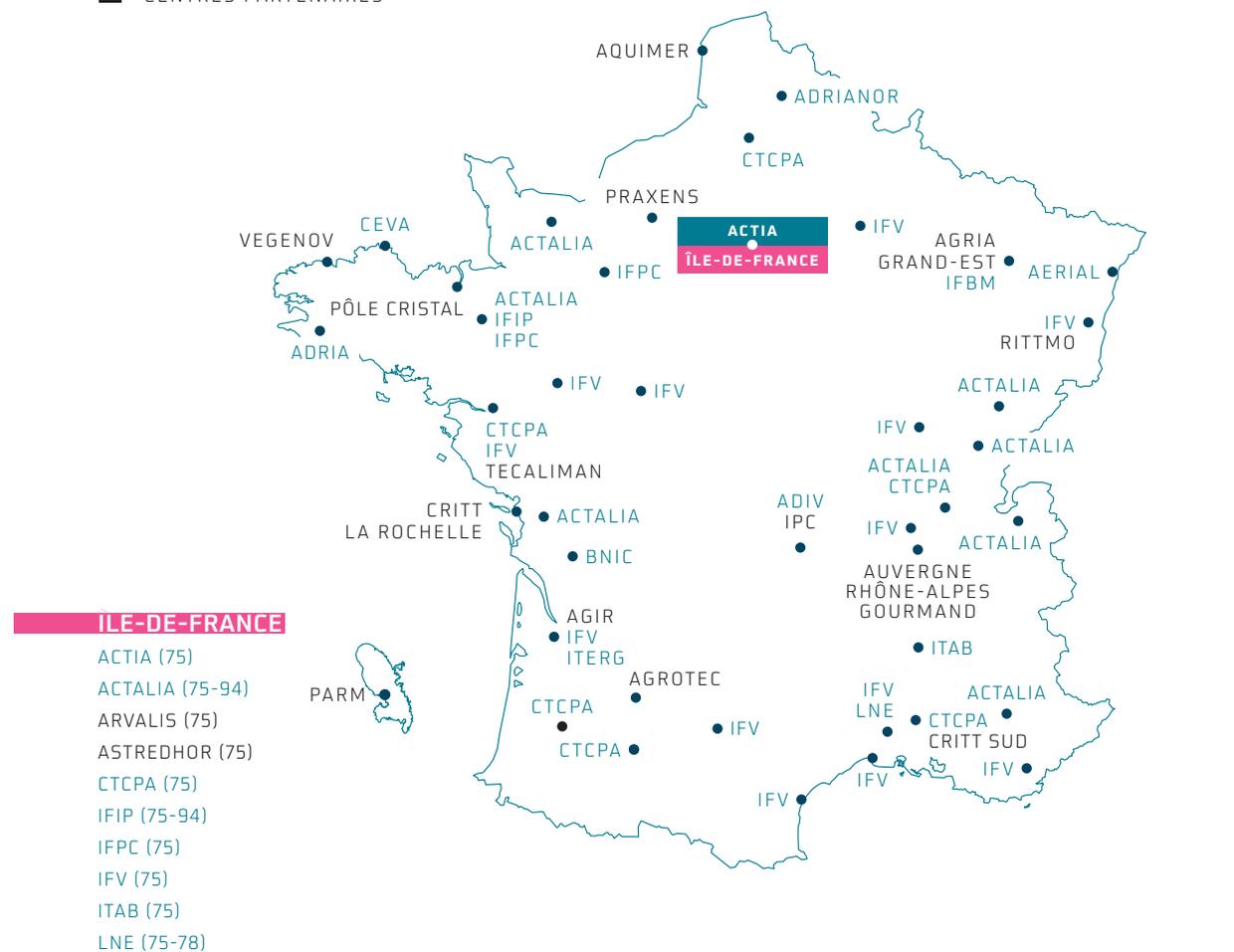
DES ÉQUIPES DE SPÉCIALISTES PLURIDISCIPLINAIRES ET DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

Composés de véritables professionnels, au savoir-faire actualisé régulièrement par leur participation à des projets de recherche nationaux et européens, ils mettent à disposition leur expérience et leurs moyens généralistes ou spécialisés (laboratoires d'analyses microbiologiques et physico-chimiques, d'évaluation sensorielle, ateliers de transformation agréés CEE, halles de technologie avec des équipements pilotes).

DES ACTIVITÉS RECONNUES

Le ministère chargé de l'Agro-alimentaire a reconnu leurs missions en attribuant la qualification d'Institut technique agro-industriel (décret du 15 septembre 2006) à 15 ITAI. La plupart d'entre eux ont vu leur excellence accréditée (BPL, Cofrac, CRT, SRC...).

■ ITAI
■ CENTRES PARTENAIRES



CENTRES PARTENAIRES

En synergie avec les ITAI, les 16 Centres partenaires démultiplient leurs activités.

PARTENAIRES INTERFACE

Ne disposant pas de moyens analytiques ni techniques, les Centres interface assurent un appui direct aux PME / TPE régionales dans le développement de leurs activités, par l'innovation et la performance. Cette assistance est adaptée à chaque entreprise et prend en compte ses besoins (transfert, marketing, gestion de projet, stratégie, réglementation, veille...).

PARTENAIRES TECHNIQUES

Par leur implication dans des filières ou des régions, les Centres techniques apportent leurs compétences et leurs moyens techniques à l'ensemble de l'ACTIA, aux côtés des ITAI et des Centres interface. Ils offrent également une gamme complète de services : du développement sur mesure de produits et de procédés à la fabrication de préséries industrielles, des prestations analytiques aux interventions de conseil et d'assistance technique.

WWW.ACTIA-ASSO.EU

LE RÉSEAU FRANÇAIS DES INSTITUTS
TECHNIQUES DE L'AGRO-ALIMENTAIRE

Téléphone : +33 (0)1 81 72 16 42

Courriel : actia@actia-asso.eu

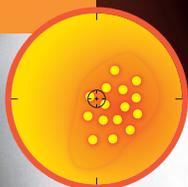
LES GUIDES TECHNIQUES DE L'ACTIA :

[HTTPS://WWW.ACTIA-ASSO.EU/GUIDES-ACTIA](https://www.actia-asso.eu/guides-actia)

[HTTP://REFERENTIEL.ACTIA-ASSO.EU](http://referentiel.actia-asso.eu)

[HTTP://RMT-PROPACKFOOD.ACTIA-ASSO.EU](http://rmt-propackfood.actia-asso.eu)

[HTTP://TRANSFOBIO.ACTIA-ASSO.EU](http://transfobio.actia-asso.eu)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*